



LA REDEVANCE INCITATIVE

Nouvelles modalités de collecte



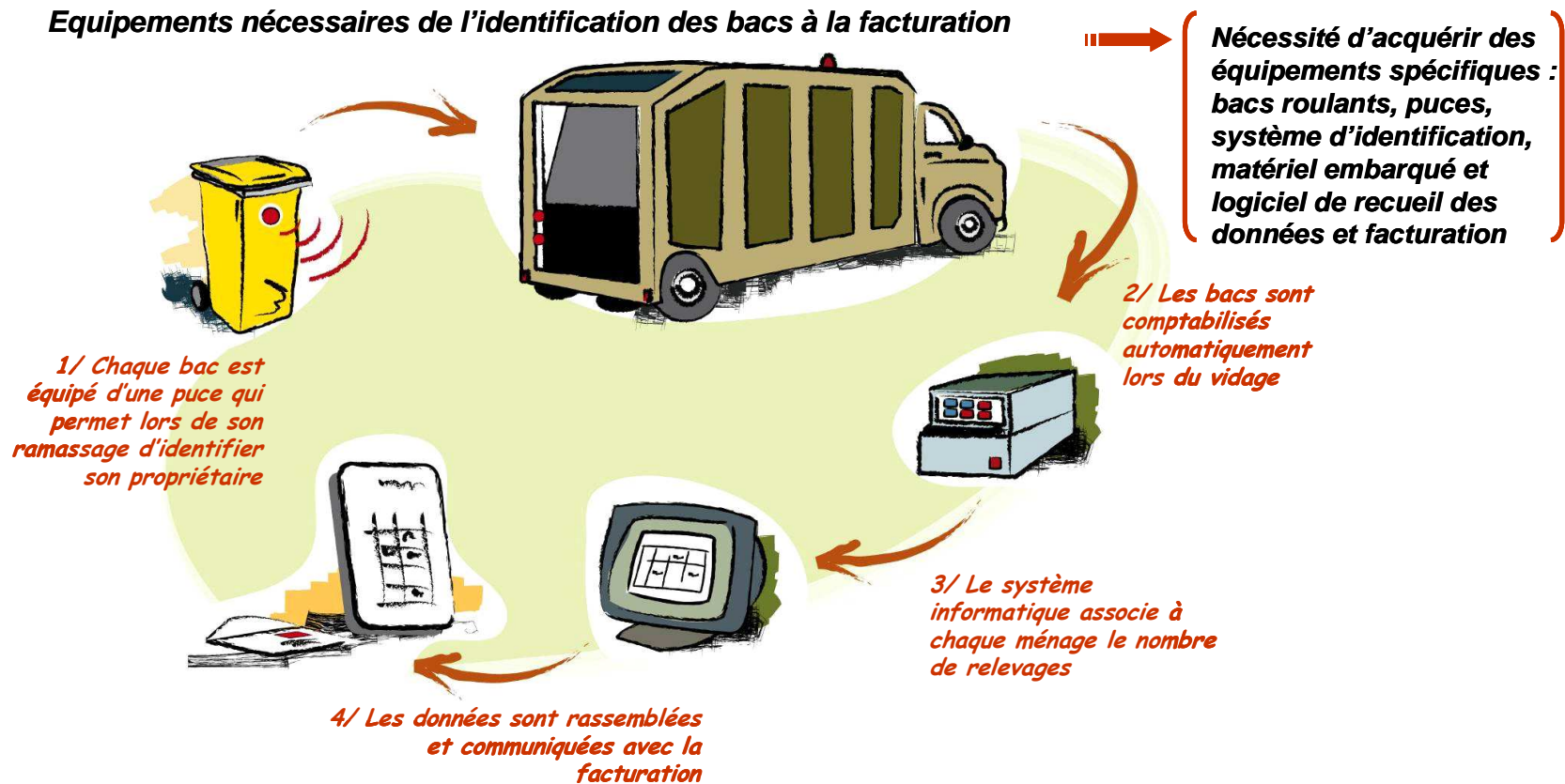
Pourquoi mettre en place la Redevance Incitative ?

- Réduire le tonnage des déchets à incinérer
(220 kg / an / habitant en 2009)
- Réduire le coût des déchets et le rendre plus équitable
- Améliorer la qualité du tri et recycler davantage nos déchets

La mise en place

- Automne 2010 : dotation en bacs pucés
- Année 2011 : année test
- Fin 2011 : envoi aux foyers d'une facture à blanc
- Début 2012 : facturation effective au volume et à la levée

Schéma de fonctionnement en porte à porte



Source INDIGGO

La redevance incitative CCCQ

1^{er} janvier 2011

Tarifs actuels (part fixe + nombre pers au foyer)

72€ + 29.75€ par personne

Composition du foyer	Redevance
1 personne	101.75 €
2 personnes	131.50 €
3 personnes	161.25 €
4 personnes	191.00 €
5 personnes	220.75 €
6 personnes	250.50 €

1^{er} janvier 2012

Tarification incitative au volume et à la levée

BACS	Part Fixe Forfait global Déchets	Nombre levées comprises	Part Variable Prix par levée
80 l	53.00 €	12	4.00 €
140 l	92.00 €	12	6.00 €
660 l	435.00 €	0	11.00 €

Tarifs approximatifs

Quelques conseils

- **Réduire ses emballages** en faisant ses achats,
- **Trier tous les emballages** ménagers recyclables et les **papiers**, journaux, magazines,
- **Composter** les déchets biodégradables,
- **Déposer en ressourcerie** (Association TRI) ou en **déchetterie** tout ce qui peut l'être.



Dans le bac jaune

- Bien vider et égoutter les emballages (il n'est pas nécessaire de les laver),
- Les mettre en vrac dans le bac,
- Ne pas les imbriquer les uns dans les autres,
- Ne pas compresser les bouteilles,

Les plastiques (PET, PEHD)



Les Cartonnettes



Les briques (E.L.A)



Les emballages métalliques acier et aluminium

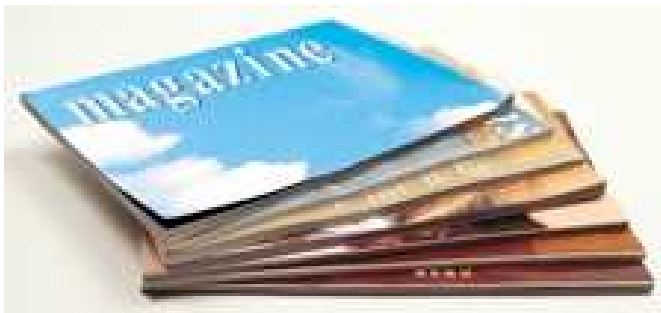




Dans le sac bleu

- Jeter les magazines, prospectus et catalogues sans les films plastiques,
- Ne pas chiffonner les papiers,
- Si vous souhaitez jeter des documents confidentiels, les mettre dans le bac à ordures ménagères.
- Ne pas jeter dans ce sac les papiers salis ou gras, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques.

Les papiers, journaux, magazines





Dans le bac à verre

- Ne pas déposer le verre culinaire et la vaisselle en verre car ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage,
- Penser à retirer couvercles, bouchons et capsules,

Le verre



Dans le composteur Les déchets biodégradables





Dans le bac gris

- Déposer les déchets ménagers préalablement enfermés dans des sacs,
- Ne pas surcharger les bacs,
- Les sacs en trop ne seront pas collectés,
- Disposer le bac poignées tournées côtés route,

Les Ordures Ménagères Résiduelles





Avec la Redevance Incitative,
je paie en fonction des déchets que je jette !

